

PETIT LEXIQUE

A B C D E F G H J L M N O P R S

ACIDITE / ALCALINITE

Caractère chimique d'un corps en présence d'eau, mesuré par le pH (abrégié de potentiel d'hydrogène) : pH de 7 à 0 = Milieu de plus en plus acide (acide chlorhydrique), pH de 7 à 14 = Milieu de plus en plus alcalin ou basique (soude caustique, ammoniaque).

ACRYLIQUE (résine)

Résine synthétique résultant de la polymérisation ou de la copolymérisation de divers monomères acryliques et/ou méthacryliques avec souvent d'autres monomères.

ADJUVANTS

Substances incorporées à faible dose dans les produits de peintures pour améliorer certaines qualités et caractéristiques.

ALKYDE (résine)

[Haut de la page.](#)

Résine synthétique obtenue par la réaction chimique d'un acide gras ou polyalcools, d'une huile ou d'un polyacide. Les résines glycérophthaliques constituent un cas particulier des résines alkydes.

BONNE TENUE

On dit d'un revêtement par produit de peinture qu'il a une bonne tenue lorsqu'il ne présente ni cloquage, ni craquelage, ni écaillage, ni décollement, au delà de 5% de la surface de l'élément de référence. Les salissures d'origine biologique et les encrassements ne sont pas des altérations de "bonne tenue". La "bonne tenue" ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0,7 (couleur dont la luminosité est inférieure à 70). Les altérations accidentelles (dues au mouvement du support, à des fuites de canalisations d'eau, etc.) ne dépendant pas de la qualité de revêtement, ne concernent pas la bonne tenue. Sur maçonneries verticales extérieures, la fonction "bonne tenue" est indépendante de la fonction "Imperméabilité".
Commentaire : une variation de couleur non uniforme sur des surfaces de même exposition est susceptible de mettre en cause la "bonne tenue" du revêtement.

BRILLANT SPECULAIRE

Paramètre sans dimension utilisé pour caractériser quantitativement le brillant d'une couleur de surface et dont la valeur est égale au produit par 1000 du facteur de réflexion (régulière) de cette surface, les mesures étant effectuées dans des conditions d'éclairage et d'observation spécifiées (voir la norme NF T 30.064°).

BROSSAGE

[Haut de la page.](#)

En préparation de fonds, action de frotter un support au moyen d'une brosse de façon à éliminer les matières diverses peu adhérentes. Commentaire : Le brossage peut s'effectuer soit manuellement soit mécaniquement.

CLASSIFICATION DES PRODUITS

Classification des produits (peintures, vernis, et produits connexes) définie dans la norme NF T 36.005 et dont le critère essentiel est le liant des produits considérés.

CONTACT ALIMENTAIRE (PEINTURES, VERNIS)

Peintures ou vernis mis ou destinés à être mis en contact des denrées, produits et boissons alimentaires. Ces produits doivent être conformes aux principes fixés dans le décret N° 73.138 du 12 février 1973 (J.O. du 26 février 1973).

CONTRASTE (rapport de)

Nombre caractérisant, d'après une méthode de mesure conventionnelle, le pouvoir masquant d'une peinture (NF T 30.075 et NF T 30.076). (Contraste ratio > à 0,98 pour une peinture totalement opacifiante.).

COUCHE D'IMPRESSION

[Haut de la page.](#)

Couche appliquée directement sur un support absorbant (bois, plâtre, ciment, etc.) évitant la formation ultérieure d'embus dont le rôle est d'assurer un parfait accrochage entre le support et le début de la protection.

DEGRAISSAGE

Action d'enlever toute trace de graisse sur les supports.

DEGROSSISSAGE

Le dégrossissage s'exécute en continu avec des enduits définis à l'article 2.22 du DTU 59.1 en travaux intérieurs seulement, pour faire disparaître les irrégularités de surface occasionnées notamment par :
- les bullages
- les creux et balèvres
- les joints creux entre éléments préfabriqués

DEROCHAGE

Traitement d'une surface galvanisée au moyen d'un acide très dilué pour obtenir une légère rugosité avant peinture ou d'une surface à base de liants hydrauliques pour éliminer la laitance . Le dérochage est toujours suivi d'un rinçage abondant à l'eau claire et d'un séchage.

DILUANT

Liquide simple ou mixte, volatile dans des conditions normales de séchage, incorporé en cours de fabrication ou ajouté au moment de l'emploi, pour obtenir les caractéristiques d'application requises sans entraîner de perturbations.

DILUTION

[Haut de la page.](#)

Résultat de l'addition d'un diluant(eau pour les peintures en phase aqueuse, solvants divers pour les peintures en phase solvant).

EGREPAGE

Dans la préparation des surfaces, opération ayant pour objet l'enlèvement ou le décrochage des projections de plâtre, d'enduits, etc. qui subsistent sur un support en maçonnerie, en bois ou en métal. Cette opération est toujours suivie d'un époussetage.

EMBU

Défectuosité initiale caractérisée par le ternissement d'un feuil qui perd son brillant, le plus souvent par zones localisées. L'embu est fréquemment provoqué par une détrempe irrégulière ou par la porosité du support ou encore par une excessive hétérogénéité de celui-ci.

ENDUissage

Application d'enduit destinée à corriger les légers défauts de surface de façon complète et continue pour que le support présente une surface uniforme, compatible avec l'état de finition recherché. L'enduisage non repassé comporte une couche continue d'enduit appliqué en une seule passe. On admet un manque partiel du pouvoir masquant de l'enduit. L'enduisage repassé s'effectue en deux passes avec ponçage entre passe pour parvenir à un état de surface bien dressé. Ce type d'enduisage conduit à une opacification complète.

ENDUissage DE RATISSAGE

.Préparation sommaire des surfaces, constituée par une seule passe superficielle d'enduit. Il s'exécute sur enduit de plâtre coupé, offrant une bonne planéité. Il constitue en quelque sorte un bouche-porage. Le support peut être visible, par transparence, sur la quasi totalité de sa surface

EPOUSSETAGE

A pour but de faire disparaître du support les matériaux pulvérulents ou la poussière. Il constitue un complément de l'égrepage. Il s'exécute exclusivement sur fond sec, à la brosse à épousseter. Il est inefficace sur support humide.

EXTRAIT SEC

[Haut de la page.](#)

Résidu obtenu par évaporation d'une prise d'essai de produit(peintures, vernis ou préparations assimilées) dans des conditions expérimentales déterminées. L'extrait sec est un critère courant d'identification des produits.

FERRAGE

Relissage d'un enduit ou d'un stuc, sans produit, afin d'obtenir une surface polie.

FEUIL

[Haut de la page.](#)

Revêtement continu résultant de l'application sur un support d'une ou de plusieurs couches. Un feuil qui vient d'être appliqué est dénommé feuil humide par opposition à un feuil dit sec après achèvement du processus de séchage, c'est-à-dire lorsqu'il atteint l'état dit sec apparent complet défini dans la norme NF T 30.037.

GLYCEROPHTALIQUES (résines)

Résines obtenues par réaction chimique entre le glycerol(ester de la glycérine), un acide gras, l'acide ou l'anhydride phtalique, le tout formant un polyester tridimensionnel.

GRATTAGE

[Haut de la page.](#)

Opération faisant disparaître les parties cloquées ou mal adhérentes d'un feuil de peinture.Cette opération est ponctuelle. Elle s'exécute à sec avec l'outillage approprié.

HUMIDITE RELATIVE / HYGROMETRIE

L'humidité relative(H.R.) ou degré hygrométrique exprime en pourcentage la quantité de vapeur d'eau contenue dans l'air humide par rapport au maximum contenu à saturation à la même température.

HYDROFUGE

[Haut de la page.](#)

Qualification donnée aux produits susceptibles de protéger les supports contre l'action de l'eau.

JAUNISSEMENT

[Haut de la page.](#)

Altération de la couleur caractérisée par un rapprochement du point de couleur vers la zone de représentation des jaunes sur le lieu spectral. Toutes les peintures glycérophtaliques blanches en l'absence d'U.V.(pièces sans ouvertures extérieures) ont tendance à jaunir. Dans ce cas, préférer de.

peintures de même type à base de résines acryliques.

LASURE (NF T 72.081)

Produit de protection et de décoration de la surface du bois, transparent, pigmenté ou non et qui permet d'exécuter facilement les travaux d'entretien.

LESSIVAGE

Nettoyage d'un support ou d'un feuillet de peinture au moyen d'une lessive.

LIANT

Partie non volatile de la phase liquide des vernis, peintures et préparations assimilées.

LUSTRAGE

Haut de la page.

Opération de finition d'un feuillet de vernis ou de peintures ayant pour objet d'augmenter le brillant par des frottements mécaniques répétés, à l'aide de tampons appropriés. Le lustrage peut-être provoqué par une action mécanique trop forte lors du lessivage ou lavage d'une peinture mate ou satinée.

MATER

Diminuer ou casser le brillant d'un support, d'un feuillet de peinture ou vernis par ponçage à l'abrasif approprié.

MATIERES DE CHARGES

Substances souvent d'origine naturelle, insolubles dans les milieux de suspension et qui, présentent un faible pouvoir opacifiant, sont utilement incorporées dans les peintures ou préparations assimilées afin d'ajuster leurs caractéristiques physiques.

MISE A LA TEINTE

Haut de la page.

Opération consistant à incorporer à une peinture(ou autre préparation assimilée) des pigments ou pâtes pigmentées colorées ou des colorants appropriés, de manière à obtenir un feuillet sec de couleur déterminée.

NETTOYAGE

Haut de la page.

Action consistant à éliminer d'une surface les corps étrangers qui la ternissent ou la salissent. Le nettoyage des supports, qui fait partie intégrante des travaux préparatoires, comprend, suivant la nature des supports, les opérations de brossage, époussetage, égrenage, dégraissage, décalaminage et dérouillage.

OPACITE

Haut de la page.

Aptitude d'une ou plusieurs couches de peintures à masquer, après séchage, toute autre couleur sous-jacente.

PEINTURE LAQUE

Appellation contractée donnée à la peinture pour couche de finition fournissant un feuillet ayant l'aspect d'une laque, c'est-à-dire lisse, tendu et qui, en raison de ses propriétés optiques particulières, donne en outre une impression de profondeur rappelant celle d'une laque colorée.

PEINTURE MICROPOREUSE

Peinture perméable à la vapeur d'eau mais imperméable à l'eau liquide(de ruissellement par exemple). Elle peut-être utilisée soit sur les façades de bâtiment lorsqu'elle répond à la norme NF T 30.804, soit sur bois.

PEINTURE THIXOTROPE

Peinture formulée de telle sorte qu'elle présente à l'état de livraison une consistance élevée. Elle doit être utilisée telle quelle. Grâce à cette propriété, un feuillet plus épais peut-être obtenu en une couche sans risque de coulures.

PHASE AQUEUSE

Partie liquide d'une dispersion ou d'une émulsion, constituée essentiellement d'eau.

PIGMENT

Substances généralement en poudre fine à l'état sec, pratiquement insolubles dans les milieux de suspension usuels, utilisées en raison de certaines de leurs caractéristiques, essentiellement de leur pouvoir opacifiant élevé et accessoirement de leur pouvoir colorant.

PONÇAGE

Haut de la page.

Procédé de préparation de surface ayant pour objet de donner au support l'aspect lisse. Dans les travaux du bâtiment le ponçage est effectué soit sur les supports nus, soit sur des enduits, soit sur des fonds anciens : il est exécuté le plus souvent à sec, à l'aide de papiers abrasifs appropriés.

REBOUCHAGE

Haut de la page.

Le rebouchage est précédé d'un égrenage et d'un époussetage. Le rebouchage s'effectue avec des mastics ou enduits compatibles avec le support et les produits de peintures à appliquer. Le rebouchage peut s'effectuer en plusieurs opérations successives. Le rebouchage doit être complètement sec et durci avant la poursuite des travaux. Le rebouchage sec et dur est toujours suivi d'un ponçage complété par un époussetage à sec.

SAPONIFICATION D'UNE PEINTURE

Altération due à la réaction d'un milieu alcalin sur le liant d'une peinture renfermant des huiles et/ou d'autres composants à fonction ester(huiles, résines glycérophthaliques, etc.).

SECHAGE

Ensemble des transformations physiques, et/ou physico-chimiques qui provoquent le passage du feuil de peinture ou de vernis de l'état liquide à l'état solide. Les temps de séchage sont mesurés selon la norme NF30037. Les délais de séchage constituent des caractéristiques physiques essentielles des peintures et des vernis qui contribuent à leur qualification et à leur identification.

SOLVANT

Constituant liquide, simple ou mixte, volatile dans les conditions normales d'utilisation, ayant la propriété de solubiliser totalement le liant.

SUBJECTILE

[Haut de la page.](#)

Surface sur laquelle est appliquée ou doit être appliquée une couche de produit(peintures, vernis ou préparations assimilées). Il résulte de la finition que "subjectile" désigne essentiellement le support dans l'état où il se trouve au moment de l'application d'une couche de produit. Un subjectile peut donc se présenter nu ou déjà revêtu.

[Accueil](#) ● [Informations](#) ● [Moyens techniques](#)
[Peinture](#) ● [Revêtement](#) ● [Diversité](#) ● [Echafaudages](#)
[Notre clientèle](#) ● [Plan d'accès](#) ● [Liens utiles](#) ● [Glossaire](#)